

# L'histoire se cachant derrière le monument de guerre de Georges Romedenne à Noorbeek.



*Une photo de Georges Romedenne prise depuis sa pierre tombale*

Le dimanche 3 septembre 1944, Georges Romedenne, facteur alors âgé de 49 ans et habitant la commune belge d'Olné, avait assisté à la messe du matin à Fléron. A la fin de celle-ci, il vit les militaires allemands se retirer devant l'avancée des unités armées américaines. A cette vue, il leur lança, en applaudissant, un "Vive la Belgique" qui ne fut pas du goût des soldats allemands battant en retraite. Il fut fait prisonnier et emmené à travers les Fourons vers la commune néerlandaise de Noorbeek.

Une fois arrivé à Noorbeek, il fut mis sous le platane près de l'église, à hauteur de la boucherie Nuijts. Les Allemands firent clairement comprendre à Georges Romedenne qu'il n'avait pas intérêt à fuir, car alors des citoyens de Noorbeek seraient arrêtés.

Les paroissiens sortant de la grand-messe de 10.00 heures virent Georges Romedenne assis sur la banquette d'un camion. L'on ne savait alors évidemment pas encore pourquoi il se trouvait là, ni que les Allemands l'avaient emmené depuis Fléron.

A Noorbeek, les Allemands avaient trouvé un point de rassemblement où ils pouvaient manger, boire et se reposer, notamment au Boerenbond (aujourd'hui le n° 14 de la "Dorpstraat", c.-à-d. la rue du Village) ainsi que dans le patronat situé juste en face. Le camion dans lequel se trouvait Georges Romedenne fut emmené plus tard dans la journée depuis la "Onderstraat" vers la "Dorpstraat" et parké le long de la rue près de la ferme de la famille Huntjens (au n° 30). C'est là que Miel Strijthaegen a parlé avec Georges Romedenne. Ensuite, le camion a roulé sous le porche (aujourd'hui porte d'entrée) de la famille Duijsings et s'est parké dans la cour. (Témoignage de Sjeng Keulders, Pierre Loo, Jean Ploumen et de Miel Strijthaegen). Les Allemands lui firent à nouveau bien comprendre que s'il s'enfuyait, des habitants de Noorbeek (10 personnes, paraît-il) seraient arrêtés et exécutés en représailles. Georges a encore pu marcher un peu dans la cour et, le reste du temps, toujours en priant son chapelet, est resté assis dans le camion.

Madame Duijsings (dite Berb) lui a encore donné plusieurs fois un bol de soupe. Georges a également parlé avec d'autres habitants de Noorbeek qui l'ont exhorté à partir. Ils lui ont même dit qu'il pourrait s'échapper sans être vu par un trou dans le mur de la cour, à travers les jardins et les prairies qui se trouvaient derrière. Mais il leur a fait clairement comprendre qu'il ne le ferait pas afin d'éviter les représailles des Allemands.

Miel Strijthaegen est alors allé trouver son père et lui a raconté qu'un Belge parlant français se trouvait dans le camion allemand et qu'il ne pouvait pas s'échapper. Son père lui a alors répondu qu'il s'agissait probablement d'un Rexiste belge que ses amis allemands ramenaient en Allemagne.

Vers 7 heures du soir, les Allemands sont venus chercher Georges Romedenne chez la famille Duijsings et sont partis avec lui dans la Bovenstraat en direction du lieu-dit Hoogcruts. Miel les a encore un peu suivis, mais à peine avait-il fait 30 mètres que son père le rappela. Celui-ci lui dit alors qu'ils allaient certainement chez le Bourgmestre Nahon pour lui chercher un toit.

Les Allemands ont conduit Georges Romedenne en dehors du village et l'ont fusillé de plusieurs tirs dans la nuque dans le Bessemeweg (chemin de Bessem). D'après une transcription de l'acte d'attestation de la commune d'Olne, Romedenne Georges Jules Joseph est né à Honnay le 14 mars 1895 et a été tué à Noorbeek, le 3-9-1944 vers 20 heures.

Des habitants de Noorbeek ont vu comment il avait été emmené. Madame Agnes Wanders-Gubbels (interview de 2001) m'a raconté : "Je vois encore comment il a été emmené en dehors du village par 2 soldats allemands et un commandant. Aujourd'hui, j'entends encore le claquement de leurs pas et celui des tirs avec lesquels ils l'ont fusillé. Plus tard, j'ai vu les Allemands revenir vers le Boerenbond, mais cette fois sans Georges Romedenne."

Sjeng Keulders m'a raconté que cela a duré une bonne demi-heure avant que les Allemands ne reviennent au village (c'étaient des crapules, des SS). Il pensait qu'ils avaient emmené Georges Romedenne au lieu-dit Hoogcruts pour le conduire en Allemagne.

Après que les Allemands soient retournés au Boerenbond, quelques-uns (parmi lesquels Sjeng Keulders et Jean Ploumen, tous deux alors âgés de 15 ans) ont osé aller voir. "Nous avons couru hors du village et avons fait demi-tour à Scheyerlinde parce qu'il commençait déjà à faire noir. Nous étions paralysés de peur et avons presque fait dans nos culottes. Sur le chemin du retour, nous avons remarqué que les moutons d'Hubert Gerards (Bovenstraat 36) étaient très agités et bêlaient dans leur prairie située au coin du chemin de Bessem. Nous nous sommes alors avancés de quelques mètres dans le chemin de Bessem et avons vu sur place le corps de Georges Romedenne. Il gisait là, sur le ventre, les bras écartés, avec un peu plus loin, son chapeau. Très effrayés, nous avons alors couru à travers la Bovenstraat, déserte (tout le monde était rentré, les maisons étaient fermées et tous étaient morts de peur), et nous sommes allés trouver le gendarme Consten. Celui-ci habitait en face de la boulangerie Strijthaegen dans la Dorpstraat (aujourd'hui n° 34) et nous lui avons raconté notre découverte. Tout d'abord, il nous a dit que ce que nous avons vu était impossible et que nous avions rêvé. Mais, comme nous continuions fermement à affirmer que nous avions bien regardé, le gendarme Consten a averti le bourgmestre Nahon (qui avait déjà dû se cacher depuis plus d'une semaine). En sa qualité de bourgmestre, celui-ci est alors allé trouver les Allemands dans la Dorpstraat".

Le bourgmestre Nahon a alors fait part des constatations au commandant allemand et en a discuté avec lui.

Ce commandant a alors donné l'autorisation de ramener le corps de Georges Romedenne au village.

On est alors allé chercher l'infirmière de quartier, Madame Johanna Hodiament-Vliegen, mais celle-ci ne put évidemment que constater le décès de Georges Romedenne.

Le corps de Georges Romedenne a été ramené, avec pour seuls biens un chapelet et un chapeau, sur une brouette dans le hangar à bois de l'entreprise de construction Gubbels dans la Bovenstraat (à cet endroit se trouve aujourd'hui l'Hôtel Bon Repos).

Ensuite, dans l'atelier de l'entreprise de construction Gubbels de la rue du Village, un cercueil fut construit à la hâte à l'aide des planches qui s'y trouvaient. Ce cercueil fut amené dans le hangar de la Bovenstraat et c'est là que Georges Romedenne fut mis en bière par Madame Hodiament-Vliegen.

Dans le garage de la boulangerie Strijthaegen, les Allemands avaient aménagé un dépôt et, près du garage, étaient occupés à brûler quelques affaires appartenant à Georges Romedenne, dont son portefeuille. Lorsque Miel, le fils du boulanger, vit cela, il dit aux Allemands qu'ils ne pouvaient pas allumer de feu près du garage (dans la remise) parce qu'il contenait un bidon d'essence. Un endroit où faire du feu se trouvait derrière, dans le jardin. Les Allemands ont donné suite à cette "demande" et, une fois le feu allumé, ils y jetèrent le portefeuille et s'en allèrent sans prêter plus d'attention au feu.

Sur ce, Miel retira du pied le portefeuille hors du feu, mais il n'en restait déjà plus grand-chose : une photo d'identité partiellement brûlée, avec les lettres Rome comme partie de son nom sur sa carte d'identité, voilà tout ce qu'on pouvait encore voir. Miel a remis ce maigre reste à son voisin d'en face, le gendarme Consten.

Cet acte héroïque, courageux et exceptionnel de Georges Romedenne a épargné au village de Noorbeek une grande tragédie et ce, à 9 jours seulement de la libération de Noorbeek.

Peu après que Georges ait été fusillé, le gendarme Consten et son collègue, le gendarme Larderello, sont, sur base du peu de données qu'ils possédaient, allés chercher dans la zone frontalière après quelqu'un qui aurait disparu là-bas et qui correspondrait au signalement. Après collecte d'informations, ils sont arrivés auprès de la famille Romedenne.

Leur fils, alors âgé de 18 ans environ, a reconnu le costume, le chapeau, le chapelet et la carte d'identité comme appartenant à son père, Georges Romedenne. Il n'a donc pas vu son père. C'est ainsi que l'on put associer le nom de Georges Romedenne à l'homme fusillé.

Georges fut enterré en cachette dans le cimetière de Noorbeek (l'on n'osait pas le faire autrement, à cause de la présence des Allemands dans le village), dépouillé de son costume et de son chapelet. Ce costume, le chapelet et le chapeau furent confiés au gendarme Consten.

Le curé Wehrens écrivit dans le mémorial de la paroisse, le 3-9-1944 :

*Noorbeek a accueilli le cantonnement des Allemands en retraite, la plupart appartenant aux tristement célèbres SS. Un Belge a été déjà fusillé aujourd'hui soir sur le chemin de campagne situé derrière la maison du Cantonnier Gerards.*

Le 6 septembre, il écrit sous l'en-tête "Enterrement Belge fusillé" :

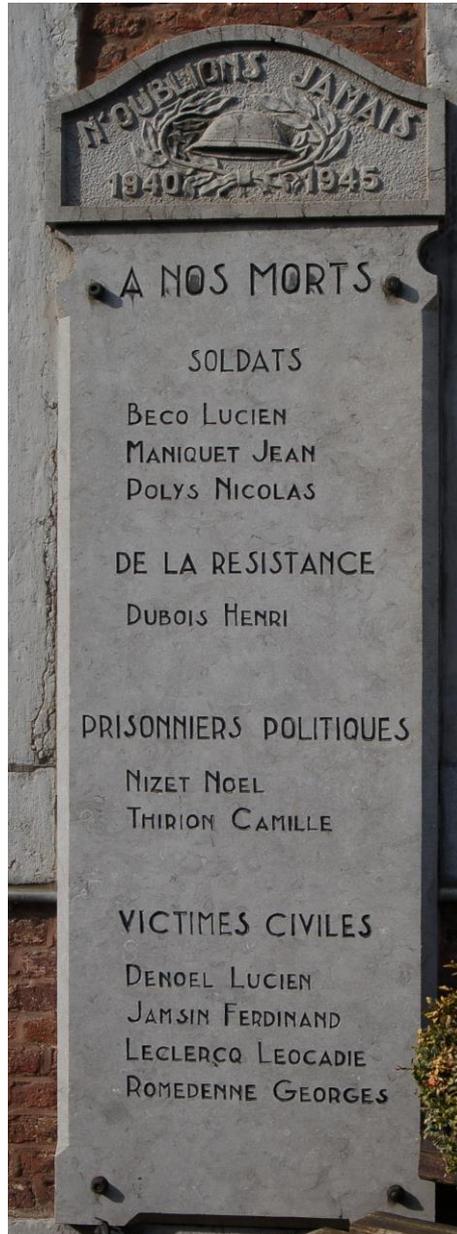
*Mercredi 6 septembre. En toute discrétion, le Belge fusillé a été enterré. Suite à l'enquête de police, il apparaît qu'il s'agit de Georg Romedenne, que les Allemands avaient emmené depuis Fleront. Il aurait ri et applaudi en voyant la retraite des Allemands. Tel était son "crime".*

Plus tard, il ajoute entre parenthèses : *(Quelques jours plus tard, le corps a été emmené à Fleront.)*

Le même jour, il écrit encore sous l'en-tête "Retraite des Allemands" :  
*Des caravanes d'Allemands continuent de traverser Noorbeek, une armée vaincue.  
Nouveaux cantonnements également dans le Presbytère. La plupart des jeunes hommes de  
notre village se cachent, par peur d'être déportés. Des avions mitraillent les Allemands en  
repli. Il est actuellement très dangereux de se trouver en rue.*

Plus tard, Georges Romedenne a été à nouveau enterré dans le caveau familial du cimetière de Saint-Hadelin, et non pas à Fléron, comme il a toujours été supposé.

Sur le mur de la maison communale d'Olné, le nom de Georges Romedenne est mentionné parmi la liste de victimes civiles de la guerre.



*Photo : Sur le mur de la maison communale d'Olné se trouve une pierre commémorative.  
Georges Romedenne y est mentionné parmi les victimes civiles.*

La famille Romedenne a placé sur le bas-côté du chemin de Bessem, sur le lieu même de l'exécution, une croix commémorative en pierre de taille.



*Photo : La croix commémorative de Georges Romedenne sur le chemin de Bessem.*

Sur la croix commémorative en pierre de taille est écrit :

**GEORGES  
ROMEDENNE  
ASSASINÉ  
PAR LES  
ALLEMANDS  
LE  
3.9.1944**

Dans le texte figurant sur la croix, le mot ASSASINÉ a été gravé au lieu de "ASSASSINÉ".

Au début, l'entretien de la croix commémorative était assuré par la famille Romedenne. Ensuite, cet entretien a été repris par Mathieu (dit Mato) Gijssens, qui vivait auprès de la famille Gerards-Gijssens, puis plus tard encore par Miel Strijthaegen. Depuis 2013, l'entretien de cette croix a été confié à Ben Kleijnen qui habite aujourd'hui dans la maison d'Hubert Gerards (Bovenstraat 36).

La messe annuelle d'anniversaire de Georges Romedenne s'est tenue chaque année à Noorbeek et ce, jusqu'à la mort de son épouse, Madame M.C.G. Romedenne-Antoine. A cette occasion, la famille se rendait devant la croix commémorative sur le chemin de Bessem. Ensuite, ils rendaient inmanquablement visite à la famille Strijthaegen où ils étaient reçus avec une tasse de café et un morceau de tarte. Miel aussi était chaque année remercié pour ses interventions du 3 septembre 1944 et pour avoir sauvé des flammes le reste de la carte d'identité de Georges Romedenne, que la famille conservait telle une relique.

La famille Romedenne rendait aussi régulièrement visite à Mato Gijssens ainsi qu'à la famille Gerards, dans la Bovenstraat.

Lors de la découverte inattendue de la tombe, après près de 70 ans, en février 2014 (je pensais que la tombe avait depuis longtemps disparu), un avis se trouvait affiché là, disant que la concession de la tombe allait prendre fin.

Mais avant que l'on ne procède à l'élimination de la tombe, nous entreprendrons des démarches auprès de la commune d'Olné.

Cet acte courageux continuera dans les années à venir à être apprécié à sa juste valeur et à recevoir le témoignage de reconnaissance des habitants de Noorbeek.



*Le caveau familial de la famille Romedenne dans le cimetière Saint-Hadelin.*

Sur la tombe de GEORGES ROMEDENNE se trouvent quelques plaques en pierre.

L'une de ces plaques en pierre porte le texte suivant :



**A NOTRE FRERE GEORGES LACHEMENT ABATTU PAR LES ALLEMANDS A NOORBEEK (HOL) LE 3-9-1944 A L'AGE DE 49 ANS.**

*Vrij vertaald.; Voor onze broer Georges lafhartig geëxecuteerd door de Duitsers te Noorbek (Holland) op 3-9-1944 in de leeftijd van 49 jaar.*

Les deux autres plaques de pierre sont des plaques commémoratives de ses collègues des bureaux de poste de Fléron et de Retinne.



*Les 2 plaques commémoratives en pierre de ses collègues.*

Mes recherches m'ont appris que le terme "les Allemands" dont il est question pour cette exécution n'était pas tout à fait correct. Ce sont deux soldats SS qui l'ont exécuté, à savoir un Allemand (alors âgé de 22 ans, membre du parti nazi et 2<sup>ème</sup> lieutenant) provenant de Ulm et un Autrichien (âgé alors de 38 ans, boulanger de son métier, membre du parti nazi et sergent SS) provenant de Innsbruck.\*

J'ignore encore jusqu'à présent qui était le troisième et qui était le commandant de l'exécution.

Les deux premiers ont été condamnés en 1947 par le Tribunal International Militaire pour d'autres crimes de guerre (exécutions) commis sur des soldats américains respectivement en Autriche et en France.\*

- Le jeune Allemand fut condamné à 25 ans de prison
- L'Autrichien fut condamné à mort par pendaison.

Toutes leurs demandes de clémence et requêtes en grâce furent rejetées.\*

Lors d'une visite à la Commune d'Olné, le 2 avril 2014, nous (Sjeng Keulders, Jean Ploumen, Miel Strijthaegen et George Gubbels) avons été très aimablement accueillis et aidés. Après un travail de recherche dans les archives de la Commune d'Olné, une photocopie de l'attestation ainsi qu'une transcription du Jugement rectificatif de l'acte de décès de Romedenne Georges, datée du 12-02-1952, nous ont été remises. En effet, le 12 février 1952, la Direction Générale des Dommages aux personnes de Bruxelles a informé le bourgmestre d'Olné que, conformément à l'article 2 de la loi du 29-7-1847, la distinction de "Mort pour la Belgique" avait été accordée à Georges Romedenne, né à Honnay le 14-3-1895 à titre posthume.

En mai 2004, le poème "**In het zicht van de bevrijding**" d'Edward van Rossem fut déposé à côté de la croix commémorative. Dans ce poème, le prénom de George (sans "s") fut utilisé au lieu de Georges, qui était son véritable prénom. J'ai pris la liberté de le rectifier dans le poème repris ci-dessous.

#### Texte du poème

Stilte even een gedacht.  
In het zicht van de bevrijding werd  
Georges Romedenne om het leven gebracht.

Het roepen van Vive la Belgique kwam  
hem duur te staan.  
De bezetters kon dit niet verkroppen  
en dwongen hem mee te gaan.

Vanuit de Voerstreek gekomen  
werd hier in Noorbeek rust genomen.  
Georges werd op een bank gezet  
"blijf hier wachten en lever geen verzet."

Voorbijgangers spoorden hem aan:  
"blijf hier niet wachten."  
Maar Georges bleef zitten, stil, gelaten, in gedachten.

Blijf zitten waar je zit.  
Als je nu gaat vluchten,  
moeten anderen ervoor zuchten.  
Het was moedig wat hij deed.  
Nee, voor anderen geen leed.  
Georges, jij mocht de aardse bevrijding niet beleven.  
"Vive la Belgique", voor jou kwam het eeuwig leven.

Texte et photos :  
George Gubbels – Noorbeek – mai 2014

Le prénom de George m'a été donné par mes parents en hommage à Georges Romedenne.  
Mon père me l'a raconté alors que je l'accompagnais, à l'âge de 8 ou 10 ans, pour nous  
recueillir devant la croix commémorative de Georges Romedenne, sur le chemin de Bessem.

Avec mes remerciements :

Aux témoins aujourd'hui encore en vie de ce dimanche 3 septembre 1944:  
Sjeng Keulders, Pierre Loo, Jean Ploumen, Miel Strijthaegen et Agnes Wanders-Gubbels qui  
m'ont permis de les interviewer.

Un remerciement tout particulier à la Commune d'Olne :  
Monsieur Gh. Senden, Bourgmestre  
Ainsi qu'aux membres du personnel, Mme D. Brokken, Mme S. Copas, Mme M. Cremers,  
Mme J. Henry pour leur participation, leur patience et leur travail de recherche.

Ont également été consultés :  
Le Mémorial de la Paroisse St. Brigida de Noorbeek.  
\* La bibliothèque de Marburg, en Allemagne.  
D. Delcambre et Ph. Hamoir, merci pour toutes les informations.

Traduction Solange Collings, Aubel



*La croix commémorative de Georges Romedenne le long du Bessemeweg*



*Dans le fond à gauche, le hangar à bois de l'Entreprise de Construction Gubbels dans la Bovenstraat.*



*Le porche de la famille Duijsings dans la Dorpstraat.  
Cette photo a été prise lors du défilé de la libération en 1945.*



*Les trois témoins, aujourd'hui âgés de 85 ans, dans la salle d'attente de la commune d'Olné.  
(De gauche à droite : Jean Ploumen, Sjeng Keulders et Miel Strijthagen).*



*Tous trois se tenant devant la maison communale d'Olne, à la recherche du nom de Georges Romedenne.*



*De gauche à droite : Miel Strijthaegen, Jean Ploumen et Sjeng Keulders.*



*L'attestation et une transcription du Jugement rectificatif de l'acte de décès de Romedenne Georges, provenant des archives, nous sont remises.*





*70 ans plus tard, les trois témoins alors âgés de 15 ans, profondément impressionnés et émus devant la tombe de Georges Romedenne à Saint-Hadelin.*



*Devant la tombe, lecture leur fut faite pour la première fois du rapport de recherche.*